

DÉBATS
DU
SÉNAT DU CANADA

SIXIÈME SESSION DU DOUZIÈME PARLEMENT DU CANADA, CONVOQUÉ POUR
L'EXPÉDITION DES AFFAIRES, MERCREDI, LE DOUZIÈME JOUR DU
MOIS DE JANVIER, MIL NEUF CENT SEIZE, DANS LA
SIXIÈME ANNÉE DU RÈGNE DE

SA MAJESTÉ LE ROI GEORGE V

SENAT.

Séance du mercredi, 12 janvier 1916.

Présidence de l'honorable M. PHILIPPE
LANDRY.

La séance s'ouvre à 2 h. 30 m. p.m.

Prière.

NOUVEAUX SENATEURS.

Les nouveaux sénateurs suivants sont
présentés et prennent leur siège:

L'honorable Thomas Simpson Sproule;

L'honorable John Milne;

L'honorable Charles Philippe Beaubien;

L'honorable John McLean.

Le Sénat s'ajourne à loisir.

Le très honorable sir Charles Fitzpatrick,
G.C.M.G., juge en chef du Canada et député-
gouverneur général, étant venu et ayant pris
son siège,

L'honorable Président du Sénat ordonne
au gentilhomme de la Verge Noire de se
rendre à la Chambre des communes et d'in-
former cette Chambre que c'est le désir du
député-gouverneur que les Communes se
rendent immédiatement auprès de lui dans
la salle du Sénat.

La Chambre des communes étant venue,

L'honorable Président du Sénat dit:

Honorables Messieurs du Sénat:

Messieurs de la Chambre des communes:

J'ai reçu ordre du très honorable député-
gouverneur général de vous faire savoir que
Son Altesse royale le Gouverneur général ne

croit pas devoir annoncer aujourd'hui les objets
pour lesquels Elle a convoqué le présent Par-
lement du Canada avant que la Chambre des
communes ait choisi son Orateur suivant la
loi; mais que, demain, à trois heures de l'après-
midi, Son Altesse royale annoncera les objets
de la convocation de ce Parlement.

Le très honorable député-gouverneur gé-
néral s'est ensuite retiré, et la Chambre des
communes s'en est allée.

Quelque temps après, le Sénat a repris sa
séance, et il s'est ajourné à demain, à deux
heures et demie de l'après-midi.

SENAT.

Séance du jeudi, 13 janvier 1916.

Présidence de l'honorable M. PHILIPPE
LANDRY.

La séance s'ouvre à 2 h. 30 m. p.m.

Prière.

DISCOURS DU TRÔNE.

Aujourd'hui, à 3 heures p.m., Son Altesse
royale le Gouverneur général, s'est rendu
à la Chambre du Sénat et a pris son siège
sur le trône. Les membres du Sénat étant
assemblés, il a plu à Son Altesse royale de
quérir la présence des membres de la Cham-
bre des communes, et les membres de cette
Chambre étant venus, il a plu à Son Altesse
royale d'ouvrir la sixième session du dou-
zième Parlement du Canada par le gracieux
discours suivant: